

# La Semaine du Lot

N° 89 - Du 2 au 8 Avril 1998

## Deux lotois parmi les "Justes"



Le dimanche 29 mars 1998, à Saint-Céré, le Comité français pour Yad Vashem, représenté par M. Jean-Claude Roos, décernait à Laurence Fages, 90 ans, et à Paul Gauthié, 75 ans, la médaille des "Justes parmi les Nations". Claude Levy et Rachel Szejnbaum, sauvés de la déportation, présentaient leurs bienfaiteurs à leurs enfants et à leurs petits-enfants. *"Ces Justes sont nos racines," résumait de façon poignante Claude Levy. "Quelque part, nous leur devons tous notre existence".*

Le Mémorial de Yad Vashem perpétue, en Israël, la mémoire des six millions de Juifs assassinés par les nazis et leurs complices. Le Comité français pour Yad Vashem collecte les témoignages écrits et certifiés de personnes juives sauvées par des non-juifs. Ces dossiers sont ensuite examinés par la Commission des Sages, à Jérusalem, seule instance habilitée à accorder le titre de "Juste parmi les Nations", et à exprimer la gratitude du peuple juif et de l'État d'Israël. Trop peu de Justes ont encore été reconnus en France : environ 1.700 sur les 12.000 recensés en Europe. Beaucoup resteront dans

Heureusement que, sur les bordereaux de réexpédition de courrier de la Poste nous avons inscrit le nom de Levy à une adresse fictive de Châteauroux !

Cela sembla lui donner satisfaction, car il donna l'ordre à ses soldats de se replier sans entrer de nouveau dans la maison. Ce fut pour nous un ouf de soulagement, car s'ils étaient entrés dans la maison, cela aurait été l'horreur... J'ai agi par humanisme et amitié pour éviter à cette famille la déportation inévitable, sans tout à fait me rendre compte que ma famille et moi-même risquions le même traitement"...

### Laurence Fages : "par amitié"

SZEJNBAUM

Rachel Szejnbaum, épouse Grynspan, née en 1932, habitait à Paris avec ses parents et sa sœur Liliane, dans un logement de deux pièces. Avant-guerre, cette famille juive entretenait d'excellentes relations de voisinage, et particulièrement avec Mme Laurence Fages, qui travaillait à la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement et son fils Paul. La veille de la grande rafle du Vel d'Hiv, le 16 juillet 1942, il furent avertis, par un agent de police - qui est resté anonyme - de ce qui allait se passer le lendemain. Immédiatement, Mme Fages cacha les quatre personnes de la famille Szejnbaum chez elle, jusqu'à la mi-août 1942. Quand les Szejnbaum regagnèrent leur

*17, rue des  
Chau-fournes  
Paris 19<sup>e</sup>*  
*Passe des  
Chau-fournes  
Paris 19<sup>e</sup>*

l'anonymat faute de témoignages.

### Un certain dimanche de juillet 1943

En 1941, Armand Levy, démobilisé de l'armée française, fuyait les Allemands, la milice et la police française, avec son épouse et Claude, leur fils de deux ans. Quand ils arrivèrent dans le Lot, à Cambes, ils furent aussitôt recueillis par Joseph Gauthié, agent postal, son épouse et son fils Paul, alors âgé de 19 ans.

Paul Gauthié leur procura des faux papiers par l'intermédiaire de son père et du maire de Cambes. Armand Levy fut employé, sous un faux nom, par M. Gaston Raynal, un industriel de Capdenac. Mme Levy et le jeune Claude furent logés dans une petite maison, à Cambes. Entre 1941 et 1944, la famille Levy fut l'objet de dénonciations successives. Paul Gauthié se souvient d'un certain dimanche de juillet 1943 : "Alors que la famille Levy et la mienne finissions de déjeuner à la maison, j'ai entendu, de ma chambre où je me reposais, un grand tapage, suivi d'appels de ma mère... En descendant, je me suis trouvé face à un officier allemand qui m'a intimé l'ordre de lever les bras, tout en tenant une mitrailleuse pointée sur ma poitrine, pendant qu'une vingtaine de soldats entouraient la maison ! La famille Levy se trouvait à ce moment-là dans la cuisine. Imaginez mon angoisse ! L'officier me demanda où se cachaient la famille Lévy et mon père, qui était agent postal. Je lui ai répondu que les Lévy n'étaient pas là, et que mon père était à Paris, auprès de mon jeune frère Roger pris dans une rafle à son collègue de Figeac, et qui se trouvait à la prison de Fresnes ! L'officier allemand me demanda impérativement d'aller ouvrir le bureau de Poste !

domicile, Mme Fages demanda à la concierge d'indiquer aux

Allemands, quand ils reviendraient, le numéro d'une chambre inoccupée. Quand en 1943 une troisième fille naquit chez les Szejnbaum, Laurence Fages s'occupa des papiers, de l'accouchement et emmena le bébé en Normandie... qui fut baptisé Laurence. Entre-temps, Mme Fages avait déménagé les meubles de l'appartement des Szejnbaum, qui récupérèrent leur bien à la Libération ! Les habitants de l'immeuble étaient au courant. Mais rien ne transpara jamais... Au cours des allocutions d'André Boyer, sénateur, et de Patrick Lapouze, sous-préfet de Figeac, Laurence Fages, pensionnaire de la MAPAD de Saint-Céré, et presque "gênée" de causer tout ce "dérangement", ne put s'empêcher de livrer, à haute voix, ce commentaire : "Ils étaient si gentils, les Szejnbaum, je ne voulais pas leur faire du tort..." Sans commentaire...

*Jean-Luc Péribois*

.....

*Cliquez ici pour revenir à La  
Semaine du Lot*